

TP1 : ÉTUDE D'UNE PENSÉE CONSTRUCTIVE D'ARCHITECTE

Cet exercice, de type étude de cas, consiste à explorer, analyser et expliquer la « pensée constructive » d'un architecte (ou d'une agence) dont l'œuvre est réputée exemplaire.

Il s'agit, dans les grandes lignes :

- de choisir un architecte (ou une agence) dont l'approche constructive est manifestement en ligne avec les objectifs du cours;
- de documenter et d'expliquer comment et pourquoi, en général, cet architecte considère la construction au moment de concevoir ses projets, en termes de matériaux, de techniques et de stratégies conceptuelles privilégiés;
- de sélectionner et de décrire un projet parmi les plus représentatifs de la manière dont cet architecte pense la construction au moment de la conception;
- d'analyser ce projet en trois temps, en regard respectivement : a) des intentions conceptuelles de l'architecte; b) des attributs constructifs du projet ; c) des rapports logiques entre les intentions conceptuelles et les attributs constructifs;
- de conclure sur une synthèse des leçons que les étudiants retiennent de cet exercice pour la conception de leurs propres projets.

À produire

- Document PDF de 12 pages (plus les annexes), en format tabloïd (11"X17"), à partir du canevas fourni.
- Page couverture : remplir tous les champs du canevas; images au choix.
- Approche de l'architecte à la conception (pages 1 et 2) : Synthétiser les textes consultés et utiliser des citations au besoin. Privilégier les rapports entre idées et construction.
- Description du projet (pages 3 et 4) : Mettre en contexte le projet, préparant ce qui suit.
- Intentions conceptuelles (pages 5 et 6) : Utiliser des mots clés pour organiser les idées.
- Attributs constructifs et détails du projet (pages 7, 8 et 9) : Insister sur la construction.
- Rapports entre intentions et attributs (pages 10 et 11) : C'est le cœur du travail. Plusieurs tentatives seront nécessaires pour cerner la « pensée constructive » propre au projet.
- Conclusion (page 12) : Résumer les principales leçons à retenir du travail.

Critères d'évaluations

- Convenance du choix de l'architecte et du projet pour ce cours
- Clarté, portée, profondeur et justesse de l'explication :
 - de l'approche constructive de l'architecte en général
 - des intentions conceptuelles de l'architecte pour le projet choisi
 - des attributs constructifs du projet
 - des rapports logiques entre intentions et construction
- Maintien du propos autour du concept de « pensée constructive » (peu de digressions)
- Bon usage de références pour étayer le propos
- Bon usage des images pour illustrer le propos
- Équilibre entre aspects théoriques (idées) et concrets (projet)
- Qualités des présentations écrites et graphiques